



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du : 23 septembre

Présidente : Mme Nathalie COCKENPOT -

Présents : MM. Bernard DEJARDIN – Marc TINCHON -

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

JOURNEE DES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022

SENIORS D4 – GROUPE C

Rencontre 24731910 : ES DOUVVIN / USA LIEVIN (b)

1^{er} forfait d'USA LIEVIN.

DOUVVIN bat LIEVIN par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à LIEVIN

Match retour à DOUVVIN

SENIORS D6 – GROUPE E

Rencontre 24763403 : AS SAILLY LABOURSE (b) / ES VENDIN (b)

1^{er} forfait de SAILLY LABOURSE

VENDIN bat SAILLY LABOURSE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à SAILLY LABOURSE

SENIORS D7 – GROUPE A

Rencontre 25052760 : JS BOURECQ (b) / FC CAMBLAIN (c)

1^{er} forfait de BOURECQ

CAMBLAIN bat BOURECQ par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à BOURECQ

Match retour à CAMBLAIN

VETERANS A 11 – GROUPE B

Rencontre 24950978 : Car. BILLY MONTIGNY / ES LABEUVERIERE

1^{er} forfait de LABEUVERIERE

BILLY MONTIGNY bat LABEUVERIERE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à LABEUVERIERE

Match retour à BILLY MONTIGNY

VETERANS A 7 – GROUPE F

Rencontre 24952322 : OLYMPIQUE BURBURE / AS SALOME

1^{er} forfait de SALOME

BURBURE bat SALOME par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à SALOME

Match retour à BURBURE

Rencontre 24952325 : AS AUCHY / ES ALLOUAGNE

1^{er} forfait d'ALLOUAGNE

AUCHY bat ALLOUAGNE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à ALLOUAGNE

Match retour à AUCHY

BRASSAGE U16

Rencontre 25096788 : ES ANGRES / AS VENDIN

1^{er} forfait d'AS VENDIN

ANGRES bat VENDIN par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à VENDIN

Rencontre 25096787 : E. FREVENTCROISETTE / FC CALONNE

1^{er} forfait d'E. FREVENTCROISETTE

CALONNE bat FREVENTCROISETTE par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à FREVENTCROISETTE

BRASSAGE U18 – NIVEAU 2

Rencontre 25147151 : AOSC SALLAUMINES / CS DIANA LIEVIN (b)

1^{er} forfait de LIEVIN DIANA

SALLAUMINES bat LIEVIN DIANA par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LIEVIN

BRASSAGE U17

Rencontre 25096836 : AS BBV / US COURCELLES

1^{er} forfait de COURCELLES

AS BBV bat COURCELLES par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à COURCELLES

BRASSAGE U15 – NIVEAU 2

Rencontre 25095479 : US COURCELLES / USO LENS

1^{er} forfait d'USO LENS

COURCELLES bat LENS par forfait - score 5/0.

Amende de 15 € à LENS

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les matchs de coupe ou brassage) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.